

Économie circulaire dans le BTP : développements et perspectives sur notre territoire



JEUDI
12
Octobre
2023

Aix-en-Provence

Amphithéâtre des 13 Vents

Conférence technique territoriale organisée par le
Cerema Méditerranée



CONTEXTE & ENJEUX

La préservation des ressources naturelles constitue un des défis majeurs que notre civilisation doit relever au même titre que l'adaptation au changement climatique. Le secteur du BTP constitue l'un des principaux producteurs de déchets en France (source ADEME). A titre d'exemple en 2020, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a généré 16,2 millions de tonnes de déchets issus de chantiers du BTP, dont 78 % issus du seul secteur des Travaux Publics (source : observatoire régional des déchets).

Les acteurs de la filière sensibilisés sur le sujet ont engagé leur mutation vers une économie circulaire de longue date. Ils se sont ainsi fixés des objectifs ambitieux en termes de réduction des déchets et de valorisation de matériaux alternatifs.



OBJECTIFS

Cette journée technique vise à :

- Faire un point sur les actualités réglementaires ;
- Se tenir informer des révisions en cours des guides méthodologiques dans le domaine ;
- Connaître les nouveaux outils mis à disposition ;
- Mettre en avant les démarches territoriales ;
- Réunir l'ensemble des acteurs concernés par les projets du BTP pour échanger et partager leurs expériences.



PUBLIC

L'ensemble des acteurs concernés par les projets d'économie circulaire dans le BTP :

- les élus et les techniciens des collectivités ;
- les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre publics ou privés ;
- les entreprises de travaux ;
- les bureaux de contrôle ;
- les producteurs de matériaux alternatifs ;
- les écoles et les universités ;
- ainsi que les cabinets d'avocats.



INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font **uniquement en ligne**, en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://enqueteur.cerema.fr/index.php?r=survey/index&sid=295852&lang=fr>

ATTENTION : les places sont limitées en nombre.

Nous attirons votre attention sur le fait que si vous souhaitez déjeuner au restaurant administratif situé sur le campus du Cerema, une inscription au préalable est obligatoire. Le règlement devra être effectué dans la mesure du possible par chèque lors de votre accueil.



PROGRAMME

- 08h30** **Accueil café**
- 09h15** **Mot d'accueil et actualités**
Laure VERNEYRE - Directrice territoriale Méditerranée du Cerema
- 09h35 **Actualités de l'Economie Circulaire - Cadre réglementaire et retour de la profession**
- * **Cadre réglementaire**
Barbara CHOLLEY – Région Sud / DREAL PACA
 - * **Retour de la profession**
Marie-Josée ZORPI - UNICEM
- 10h10 **Actualités de l'Economie Circulaire - Outils**
- * **Cadre juridique de l'économie circulaire : commande publique & BTP**
Rosalie AMABILE - Cabinet d'avocats Carl Enckell
 - * **Travaux engagés pour la production et la révision des guides méthodologiques**
Patrick VAILLANT - Cerema
 - * **Outils pour le développement d'une Economie Circulaire dans le BTP : Label 2EC et GeRemi**
Alexandre PAVOINE - Cerema
 - * **Intégrer l'Économie Circulaire dès la conception : données d'entrée et outil d'évaluation (SEVE)**
Nicolas HERMAN - NGE
 - * **Apport méthodologique et juridique pour réaliser un sourcing efficace tout en respectant la réglementation des marchés publics**
Maxime BUSCH - LexCase société d'avocats
- 11h50 **Les ressources disponibles et la planification**
Barbara CHOLLEY - Région Sud Observatoire régional / Marc-Stéphane GINOUX - Cerema
- 12H10 **Paroles aux donneurs d'ordre**
Brice CHANDON – Euroméditerranée
Ville d'Aix-en-Provence (*sous réserve*)
- 12H50 **Plateforme et application RE-MED community**
Brian CANTOR – Cerema / Philippe ESCOJIDO – Dynedoc / Nabil JEBAR - Dynedoc
- 13h00** **Déjeuner**

PROGRAMME SUITE

14h30

Exemples

* **Des exemples de solutions bas carbone dans les Travaux Publics**

Sébastien BRUHAT / Jean-Marc L'HUILLIER / Christophe CHAIX - F RTP

* **Réemploi et recyclage du béton : de la recherche à l'application**

Ingrid BERTIN - Setec TPI / Isabelle MOULIN - LERM / Lucie LEMERY - Setec International

* **La valorisation des fines de sédiments de dragages dans le BTP : retour d'expérience d'Occitanie**

Jean-Claude SOUCHE - École des Mines d'Alès / Isabelle TECHER - Université de Nîmes

* **Sédiments : impact environnemental du dragage en mer**

Benjamin MISSON - Université de Toulon / Chrystelle MONTIGNY - Université de Montpellier

* **L'offre en granulats recyclés**

Marie-José ZORPI – UNICEM

* **Les laitiers sidérurgiques : une ressource locale et durable de qualité pour les usages en BTP**

Jérémy DOMAS - C.T.P.L. / Florent MICHEL - ArcelorMittal Fos-sur-Mer

16h25

Clôture de la journée (mot de fin)

16h30

Fin de la journée

INFORMATIONS

Cerema Méditerranée

Amphithéâtre des 13 Vents

Pôle d'activités d'Aix-en-Provence

30 avenue Albert Einstein

CS 70499

13593 Aix-en-Provence Cedex 33

Modalités d'inscription

carole.campins@cerema.fr - Tel : 04 42 24 78 69

murielle.fernandes@cerema.fr - Tel : 04 42 24 78 75

Renseignements techniques

isabelle.bertolus@cerema.fr - Tel : 04 42 24 78 11



COMMENT VENIR ?



Par les transports en commun

■ Au départ d'Aix-en-Provence :

La ligne 15 du réseau Aix-en-bus au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités - Arrêt « Pôle d'activités » situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de la gare routière de Marseille (réseau CARTREIZE) :

Prendre le car n°53 en direction « Aix-les-Milles/ Europôle de l'Arbois » - Arrêt au « Pôle d'activités » situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt « Pôle d'activités » (à demander au chauffeur) ou

Prendre le car n°211 ou 271 direction Aix (réseau CPA), arrêt « Pôle d'activités » situé à 50 m du Cerema Méditerranée.

■ Au départ de l'aéroport Marseille-Provence :

Prendre le car n°40 (réseau CARTREIZE), arrêt « Pôle d'activités » (à demander au chauffeur)

Pour le retour à l'aéroport :

- 1) Prendre le car n°211 ou 271 direction et arrêt « Plan d'Aillane » (situé à 1500 m du Cerema Méditerranée).
- 2) Puis prendre le car n°40 direction Aéroport.



En voiture

■ De Marseille :

Autoroute A51-E712, sortie « Luynes » direction « Pôle d'activités d'Aix-en-Provence ».

■ De l'aéroport Marseille – provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :

Direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 « Pôle d'activités d'Aix-en-Provence ».

■ De Nice ou d'Aix-en-Provence

Autoroute A8-E80 - Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie « Les Milles » vers la D9 sortie 3 « Pôle d'activités d'Aix-en-Provence ».

■ De Lyon :

Autoroute A8-E80, sortie « Aix, Pont de l'Arc » direction « Les Milles » par la D9 sortie 3 « Pôle d'activités d'Aix-en-Provence ».

■ Pour en savoir plus :

Marignane Airport :

<http://www.marseille.aeroport.fr/fra/index.jsp>

Aix-en-Provence TGV : <http://www.voyages-sncf.com>

Hébergements : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-hotels -2-centre.htm>

PLAN D'ACCÈS

